

RISQUE ÉLECTRIQUE · HABILITATIONS SELON LA NORME NF C 18-510

Habilitation électrique BS et BE manœuvre

Interventions élémentaires et manœuvres en basse tension · NF C 18-510

DURÉE	EFFECTIF	VALIDITÉ	FORMAT	TARIF
14 heures, 2 jours	12 participants maximum	Recyclage recommandé tous les 3 ans	Inter à Paris ou intra dans vos locaux	Sur devis, 48 h

À QUOI SERT LA FORMATION

Permettre au personnel non électricien de réaliser en sécurité des interventions élémentaires (remplacement de fusible, de lampe, d'accessoire, raccordement hors tension) et des manœuvres (réarmement, mise sous et hors tension).

POUR QUI

Agents de maintenance, techniciens polyvalents, gardiens, personnels des services généraux réalisant des opérations simples en basse tension.

PRÉREQUIS

Connaître les règles élémentaires de l'électricité et comprendre les instructions de sécurité.

OBJECTIFS · LE PARTICIPANT EST CAPABLE DE

- 01 Identifier les dangers de l'électricité et les zones d'environnement
- 02 Mettre en sécurité un circuit : préidentification, séparation, condamnation, vérification d'absence de tension
- 03 Réaliser une intervention élémentaire en respectant les prescriptions BS
- 04 Réaliser une manœuvre en respectant les prescriptions BE manœuvre
- 05 Adopter la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

Tronc commun

Notions d'électricité, domaines de tension, effets du courant sur le corps humain · Zones d'environnement, ouvrages, symboles d'habilitation, rôles et documents · Équipements de protection collective et individuelle, outillage, matériel portatif · Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

JOUR 2

Modules BS et BE manœuvre

BS : limites de l'intervention élémentaire, mise en sécurité d'un circuit, vérification d'absence de tension, remise sous tension · BS : remplacement d'un fusible, d'une lampe, d'un accessoire ; raccordement hors tension · BE manœuvre : manœuvres autorisées, analyse des risques liés aux manœuvres · Travaux pratiques : 4 heures au minimum (INRS ED 6127) · Évaluation théorique et pratique, bilan

MÉTHODES ET MOYENS

Apports, démonstrations, travaux pratiques sur armoire pédagogique ou installation représentative. Armoire électrique pédagogique, vérificateur d'absence de tension, cadenas et pancartes de condamnation, équipements de protection individuelle.

ÉVALUATION ET SANCTION

Évaluation théorique (questionnaire) et pratique en situation, conformément à la NF C 18-510. Avis après formation, titre d'habilitation pré-rédigé à faire signer par l'employeur, attestation de fin de formation. L'habilitation est délivrée par l'employeur.

INTERVENANT

Formateur électricien qualifié, compétent en prévention du risque électrique et en pédagogie, titulaire d'une habilitation adaptée (INRS ED 6127).

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Code du travail, art. R. 4544-9 et R. 4544-10. Norme NF C 18-510 et amendements A1 (2020) et A2 (2023).

RECYCLAGE

Recommandé tous les 3 ans (INRS ED 6127).

FINANCEMENT

Plan de développement des compétences de l'entreprise. La prise en charge par un opérateur de compétences suppose la certification Qualiopi de l'organisme (art. L. 6316-1 du code du travail) : notre audit initial est programmé et nous vous indiquons, avant signature, si elle est acquise.

Tarif. Sur devis selon le format (inter ou intra), l'effectif, le lieu et les adaptations ; devis hors taxes sous 48 h ouvrées, comprenant animation, supports, matériel, évaluations et documents de fin de formation.

Inscription et délais d'accès. Devis puis convention de formation ; convocation, programme et règlement intérieur adressés à chaque participant. Inter : inscription au plus tard 15 jours avant la session. Intra : session planifiée sous 4 à 6 semaines après signature.

Lieux. Intra dans vos locaux, avec une salle équipée et un espace de pratique adapté. Inter à Paris.

Évaluation et suivi. Positionnement en début de formation, évaluation des acquis ou épreuves certificatives, satisfaction à chaud, évaluation à froid à

trois mois. Émargement par demi-journée, attestation de fin de formation, certificat de réalisation.

Accessibilité. Formations accessibles aux personnes en situation de handicap ; adaptations étudiées en amont par le référent handicap, handicap@vsm-competences.fr, réponse sous 5 jours ouvrés.

Indicateurs et réclamations. Offre ouverte en octobre 2026, indicateurs publiés à l'issue des premières sessions. Réclamations à contact@vsm-competences.fr ou par lettre recommandée : accusé de réception sous 5 jours, réponse motivée sous 15 jours ouvrés.